

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 05 mars 2024 à 17h15

Président : Lysiane BLOSCH

Secrétaire : Nicolas JOLY

Membres absents excusés : madame EMBAREK, messieurs BACOT, FASSETNET

Membres absents :

Personnes invitées :

A l'ouverture du CA

Nombre de présents : 17 à l'ouverture du conseil

Nombre de votants : 17, le quorum est atteint et dépassé.

Le quorum étant atteint, Mme la Principale déclare la séance ouverte. La séance est ouverte à 17h15.

Ordre du jour :

I. PARTIE PEDAGOGIQUE

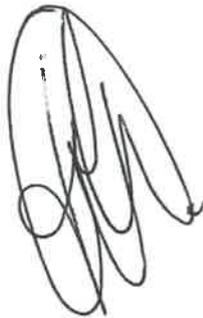
1. Projet d'établissement : ajout du volet EAD
2. Répartition de la DHG et des IMP rentrée 2024
Présentation d'un voeu

II. PARTIE FINANCIERE

1. DBM pour information

III. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur JOLY Nicolas,
Secrétaire de séance :



Fraisans, le 7 mars 2024
Madame BLOSCH Lysiane,
Présidente de séance :



Approbation du PV du CA du 23/11/2023 à l'unanimité.

Présentation de l'ordre du jour du CA.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 5 mars 2024
+°+°+
Séance n°3

I. PARTIE PEDAGOGIQUE

1. Projet d'établissement : ajout du volet EAD

17h25 : arrivée de messieurs DEMONTEAUX et PARISE.

Dans le cadre du renouvellement de la labellisation E3D du collège de Fraisans, il faut faire apparaître explicitement dans un axe du projet d'établissement une référence aux objectifs de DD (item 22) et présenter au CA la politique de l'établissement en matière de E3D (item 23) : actions du CVC souvent orientés E3D au sens large (lutte contre la pauvreté/la faim, bien-être au collège, sensibilisation au tri...).

Présentation par Madame la Principale : des actions et thème du projet.....

Les actions sont inscrites dans l'axe 2 : Développer une ambition pour chacun, et volet : engagement des élèves dans les actions E3D, notamment la gestion du verger en collaboration avec l'association Jardinot,

La plupart des heures sont prises sur le temps libre des élèves, des professeurs et de Mr Bacot (Mr Le Maire de Fraisans)

Le CA valide la modification apportée au projet d'établissement 2022-2027.

Acte relatif au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice, transmissible n°3-32

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2. Répartition de la DHG et des IMP rentrée 2024

17h35 arrivée de madame LALORCEY

Présentation de la répartition de la DHG par madame BLOSCH.

409 élèves : 94 élèves en 6^{ème}, 112 en 5^{ème}, 104 en 4^{ème} et 98 en 3^{ème}

- 16 divisions

- 474.5h dont 443,5 HP et 31 HSA

Proposition de répartition de DHG pour la rentrée 2024 qui tient compte des éléments suivants : en 6^{ème}, il n'y a plus que 25 heures (suppression de l'heure de soutien et disparition définitive de la technologie en 6^{ème}, 5 groupes de niveaux en français et en mathématiques, ce qui signifie une barrette sur 5 classes avec 5 professeurs de français et le même dispositif en mathématiques.

Il est impossible d'envisager un dispositif similaire en 5^{ème} : RH limitée.

Modalités de calcul :

6^{ème} : $(25 + 3) \times 4 = 112$

5^{ème} : $(26 + 3) \times 4 = 116$

4^{ème}, 3^{ème} : $(26 + 3) \times 4 \times 2 = 232$

ARE : labo SVT et Phys

+ UNSS = 11

TOTAL : 471

Heures financées

pour les groupes 6^{ème} – 5^{ème} 3,5

474,5

La demi-heure d'EMC supplémentaire est incluse dans les heures d'histoire-géographie.

Perte d'une 1 IMP - 6 au lieu de 7.

Informations sur l'académie de Besançon

BOP 141 enseignement public du second degré mesures R2024

L'académie de Besançon doit rendre 85 ETP

- - 92 ETP en HP
- - 5 ETP en HSA
- + 12 ETP en HP schéma d'emplois complémentaires (postes vacants inutilisés pour les remplacements, faute de RH)

Au total : - 85 ETP

En collège, il faudra rendre – 22,15 ETP

Les raisons : effet conjugué de la baisse du nombre de femmes en âge de procréer et de la baisse du nombre d'enfants par femme.

Au collège, à la rentrée 2024, baisse des effectifs de – 803

Groupes de niveaux 6^{ème}-5^{ème} en français et en mathématiques

Groupe 1 limité à 15 élèves pour les élèves qui ont un score moyen inférieur à 200 aux évaluations nationales

Groupe 2 limité à 26 élèves pour ceux ayant obtenu entre 200 et 275

Groupe 3 30 élèves pour ceux qui dépassent 275

6^{ème}

Classe	Effectif	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
6A	24			
6B	23			
6C	24			
6D	23			
	94	12	19 18 18	27

5 groupes en français

5 groupes en mathématiques

Départ de madame LALORCEY

Problème de gestion du personnel, besoin de personnel d'autres établissements.

Peu ou pas de marge d'autonomie de l'établissement. Suppression des groupes en sciences, réduction des heures de latin.

Finalisation de celui-ci en Juin en fonction des effectifs et des langues choisis par les élèves.

Vote pour la répartition de la DGH de 473,5 heures et des 6 IMP

Pour : 1 Contre : 16 Abstention : 2

Acte relatif au domaine de l'action éducatrice n°3-34, transmissible au rectorat.

Suite au vote, un nouveau conseil d'administration est convoqué pour une nouvelle délibération, lundi 11 mars 2024 à 17h10.

➔ Présentation du vœu par les professeurs du collège : manque de moyens, groupes de niveaux en français et en mathématiques en 6^{ème}, 5^{ème}

Retour de madame LALORCEY

Vœu des professeurs du collège G Eiffel de Fraisans

Par ce vœu, nous, membres-élus - représentants des personnels d'enseignement du Collège Gustave Eiffel de Fraisans, souhaitons porter l'inquiétude manifestée par l'ensemble de l'équipe éducative face aux récentes demandes ministérielles.

Nous devons, dès aujourd'hui, nous prononcer sur une proposition de répartition de la dotation horaire allouée à notre établissement pour la rentrée 2024. Alors même que cette ventilation va être fortement impactée par la réorganisation des enseignements de Mathématiques et Français, aucun texte précis ni aucun cadre réglementaire n'ont été publiés officiellement.

La mise en place de groupes de niveaux en Français et Mathématiques en 6e et 5e, telle que souhaitée par le gouvernement, est censée permettre à chaque élève de progresser plus efficacement. Cependant, elle risque surtout d'accroître les inégalités et d'être très mal vécue par les différents acteurs (élèves, parents, enseignants, personnels d'encadrement et de direction...). Les difficultés organisationnelles et matérielles sont nombreuses et ne feront qu'aggraver la situation.

Ces aménagements vont inmanquablement affecter et dégrader les conditions de travail des enseignants : suivi des élèves et des classes, emplois du temps, stabilité de certains postes, liberté pédagogique... Et tout cela avec si peu de moyens : aucune heure de concertation n'est prévue, une enveloppe horaire trop juste qui laisse peu de latitude et peut obliger à opérer certains choix au détriment d'autres disciplines ou projets, des besoins humains (suppression des groupes de sciences, le latin réduit au minimum, 1 professeur supplémentaire en français pour 4,5h...) qu'il sera difficile de combler dans un contexte de désaffection pour le métier d'enseignant...

Mais surtout :

- Nous craignons que ce tri des élèves dès l'entrée en 6ème ne se transforme en enfermement. Sans hétérogénéité, peu d'émulation. Il sera, par ailleurs, très compliqué (voire impossible) de permettre à chacun de basculer d'un groupe à l'autre et donc de s'approprier l'entièreté des apprentissages. La découverte des métiers en classe de cinquième, pour préparer notamment les élèves les plus fragiles à se projeter dans le monde du travail, puis le changement de statut du DNB qui deviendrait en fin de troisième un accès ou barrage à la classe de seconde, achèveront ce déterminisme scolaire.
- Nous craignons également que ce dispositif devienne un marqueur de différenciation sociale et de ségrégation, alors que notre établissement s'appuie depuis toujours sur la richesse apportée par la diversité de nos publics.
- Nous craignons une perte de repères pour ces jeunes arrivant au Collège dont le groupe-classe va être éclaté sur un nombre important d'heures d'enseignement.
- Nous craignons l'impact psychologique que l'intégration à un groupe de niveau peut avoir pour les enfants. Le risque de stigmatisation. Quel(s) regard(s) porteront-ils sur les autres ? Et surtout sur eux-mêmes ? Quelle estime de soi ? Pour eux, pour leurs familles ? Comment ne pas imaginer que ce fléchage va encore davantage exposer les élèves à certains problèmes de comportement en classe, d'absentéisme, voire de phobie scolaire, tout autant de signaux d'un mal-être que beaucoup expriment déjà ?
- Quelle place, en outre, pour les élèves à besoins particuliers dans un tel dispositif (ULIS, UPE2A, SEGPA) ?
- Quelle place, plus globalement, sera laissée à la singularité, à l'individualité, mais aussi au vivre et apprendre ensemble ? Quel sens donner à la réussite personnelle dans cette quête obstinée de résultats et d'uniformisation ? C'est le fondement même de l'école inclusive qui est ici remis en question.

Les annonces du plan « Choc des savoirs » du ministère esquissent une vision de l'École dans laquelle nous ne nous retrouvons pas. Nous partageons les mêmes ambitions d'égalité des chances et de réussite, mais sommes en désaccord quant aux solutions proposées. Ces dispositifs ont déjà été expérimentés par le passé et les expertises menées ont toujours démontré leur inefficacité. Nous restons profondément attachés au principe de Collège unique. D'un Collège pour tous, où les élèves évoluent ensemble, sans distinction. Où nous essayons de favoriser l'entraide entre pairs et nous efforçons de répondre aux besoins de chacun.

Ce n'est pas l'hétérogénéité en soi qui pose problème, mais sa gestion au sein de classes surchargées!

C'est, d'après nous, cela même qui doit être repensé en priorité, en affectant des moyens supplémentaires pour créer de nouvelles classes et donc, pour réduire les effectifs de classes.

Monsieur PARISE propose un vœu et en fait la lecture.

Confère document joint

Vote du vœu n°3-33 :

Abstention : 1

Pour : 19

Contre : 0

COLLEGE Gustave Eiffel
20 Rue des Chardonnerets
39700 FRAISANS

Référence N°II
Folio N°1

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 5 mars 2024

+°+°+

Séance n°3

II. PARTIE FINANCIERE

1. DBM pour information

DBM n°DBM2400001 relative aux voyages

Monsieur David présente la DBM : l'ouverture au budget des crédits pour les voyages scolaires et présentation des coûts et des aides.

Pour les voyages suivants : Auvergne, Stuttgart-Allemagne, et Brighthon – Angleterre.

COLLEGE Gustave Eiffel
20 Rue des Chardonnerets
39700 FRAISANS

Référence N°III
Folio N°1

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 5 mars 2024
+°+°+
Séance n°3

III. Questions diverses.

Pas de question.

Fin de la séance à 18H30